

# BAROMÈTRE FINANCIER

## OCCITANIE

Luc Aspart, expert-comptable, analyse l'évolution de l'activité, de la rentabilité et des prix d'acquisition en Occitanie, en particulier dans la ville de Toulouse.



Luc Aspart  
Expert-comptable



Cabinet  
Aspart

www.conseil-gestion-pharmacie.com  
cabinetaspart@gmail.com

### POPULATION ÉTUDIÉE

## 48 OFFICINES

dont

- 25 en zone urbaine
- 13 en gros bourg

## PARMI ELLES

- 22 ont un CA compris entre 1 et 2 millions d'euros
- 13 ont un CA inférieur à 1 million d'euros

### ACQUISITION ET FINANCEMENT

	2019-20	2018
Prix d'achat moyen	1 445	1 642
Apport personnel	200	215
Multiple de l'EBE	7,30	6,90

En milliers d'euros

### TAUX D'ENDETTLEMENT

	2019-2020	2018	2017
Dettes financières / CA HT	32,7 %	25,76 %	29,60 %

### CHIFFRE D'AFFAIRES, MARGE ET EBE\*

	2019-2020		2018		Variation	
CA HT	1 659	100 %	1 690	100 %	-1,8 %	
Marge brute commerciale	487	29,40 %	502	29,70 %	-15	-3,0 %
EBE	130	7,83 %	135	7,98 %	-5	-3,8 %

En milliers d'euros - \* EBE : déduction faite de la rémunération du titulaire

## -1,80 %

C'est l'évolution globale du chiffre d'affaires de la population des pharmacies étudiées sur la période juillet 2019-juin 2020.

### Acquisition et financement

Malgré les apparences, les prix de cession exprimés en fonction de l'EBE restent stables. En effet, l'échantillon présente une proportion plus grande d'officines cédées de l'agglomération toulousaine. Les critères de taille et de localisation entraînent une telle dispersion des ratios qu'il est difficile de déceler des tendances. On peut cependant remarquer que les acquéreurs ont bien intégré la difficulté à gérer sur le long terme une petite pharmacie.

### Chiffre d'affaires, marge et EBE

Les tendances des années précédentes, à savoir une prime

pour les chiffres d'affaires importants et un intérêt marqué pour l'agglomération toulousaine, se sont confirmées. La crise sanitaire n'a pas modifié l'attitude des acquéreurs qui la considèrent comme un phénomène passager sans effet durable sur la rentabilité et les choix de la clientèle.

La période est particulière puisqu'elle intègre ce qu'il est convenu d'appeler la première vague de la pandémie. Les différents segments du chiffre d'affaires ont suivi des évolutions divergentes :

- baisse des ventes de spécialités de 2,5 % en liaison avec les baisses de prix;
- poursuite de la progression

des ventes du rayon diététique; - diminution attendue des ventes des médicaments en libre-accès;

- progression des ventes relevant de la TVA à 20 %.

Cette dernière évolution n'était pas attendue, il semble que la pandémie en limitant les déplacements ait favorisé les achats de parapharmacie de proximité. Par ailleurs, les dispositifs médicaux ont également progressé. Nous notons aussi la poursuite d'une érosion de la marge déjà observée les années précédentes.

Il ne faut pas attacher une importance exagérée à la baisse de la rentabilité observée dans

ce contexte de pandémie qui trouble les comptes de résultat et les bilans. L'apparition des prêts garantis par l'État (PGE), qu'une proportion non négligeable de pharmaciens a souscrit au titre de la précaution, explique l'augmentation significative de l'endettement. Il est très probable que la grande majorité de ces PGE de précaution sera remboursée prochainement.

« Utiliser des boosters pour mieux décoller », la métaphore spatiale est parfaitement comprise dans une métropole qui revendique la primauté dans l'aéronautique et l'espace, et le recours aux dispositifs de la CAVP ou des groupements

devient systématique. Ces concours sont particulièrement appréciables dans une région où les prix de cession exprimés en multiple de l'EBE corrigé restent supérieurs à la moyenne nationale.

Comme on pouvait s'y attendre, les distributions de dividendes se sont développées. L'application successive de l'impôt sur les sociétés et du prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % limite l'imposition totale de ces revenus à environ 38 %. Ce taux peut paraître élevé, mais il convient de rappeler que la tranche taxée à 41 % commence à un revenu de 73 516 € par part et qu'il existe une tranche à 45 % ! •

RETROUVEZ LE BAROMÈTRE FINANCIER DE TOUTES LES RÉGIONS SUR [WWW.REVUEPHARMA.FR/ACTUALITES/BAROMETRE-FINANCIER-SOCIOPRO](http://WWW.REVUEPHARMA.FR/ACTUALITES/BAROMETRE-FINANCIER-SOCIOPRO)